



# **PLAN D' ACTIONS DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

pour l'après Covid-19



**Interfel demande que l'État mette enfin le végétal au cœur des engagements alimentaires par un plan stratégique de relance qui réponde aux enjeux de santé publique et d'environnement.**

**Ce plan de relance se positionne dans le cadre d'une décision historique des nations unies, « reconnaissant que la célébration d'une année internationale des fruits et légumes par la communauté internationale en 2021 permettra de sensibiliser aux bienfaits de la consommation de fruits et de légumes pour la santé et la nutrition et de renforcer l'attention portée au niveau mondial à la consommation de fruits et de légumes pour une alimentation et un mode de vie sains, tout en orientant les politiques vers les questions de production et la question des pertes et du gaspillage ».**

De même, nous soutenons pleinement l'initiative annoncée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de mettre en œuvre une conférence sur l'alimentation à l'automne prochain, mais une approche spécifique doit être consacrée aux fruits et légumes frais.

Dans ce cadre, notre filière propose un plan structuré et disruptif à certains égards, pour réellement prendre en compte les enjeux de demain alors que notre secteur est sous doté relativement à son poids dans l'agriculture et aux ambitions collectives affichées en matière de développement de la consommation des fruits et légumes.

Nous avons déjà pris de nombreux engagements en faveur de la biodiversité et de l'environnement dans le cadre de son plan stratégique, déposé et validé par le Président de la République et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, qui reste le socle de nos propositions de relance. La crise a démontré que les engagements pris dans ce plan étaient d'autant plus pertinents et nécessitent en complément un indispensable plan de relance des pouvoirs publics, pour la mise en œuvre d'une véritable politique en faveur de la recherche et l'expérimentation, ainsi que de la dynamisation des productions végétales pour répondre aux objectifs d'équilibre de consommation.

Pour répondre aux enjeux de santé publique et d'environnement, nous avons réaffirmé qu'il était indispensable d'obtenir un soutien de la production par la recherche de gain de compétitivité de l'offre française tant en France que sur les marchés étrangers et sa diversification. Il faut également assurer une approche cohérente européenne en termes de réglementation afin de maintenir des échanges favorisant toute l'année une accessibilité suffisante des fruits et légumes à l'ensemble de la population.

**Le temps est venu de mettre en cohérence les attentes sociétales en matière d'alimentation, d'environnement et de santé avec les investissements, notamment publics, dans des filières qui répondent véritablement à ces enjeux.**

Cette crise a montré la capacité d'adaptation et d'organisation de la filière, en bref sa résilience afin de maintenir son potentiel de production, de commercialisation et de consommation. Cependant, elle a aussi mis en évidence des fragilités en termes de chaînes d'approvisionnement des intrants, au sens large, et de main-d'œuvre disponible ; si les tendances constatées depuis plus de dix ans, de recul permanent de la production, n'étaient pas enrayées, une crise future du même ordre ne permettrait plus à la filière de trouver ces solutions.

La filière reste tournée vers une transition agro écologique et environnementale, à tous les stades de la filière, qu'elle juge déterminante et que le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation met en avant en termes de santé, d'environnement et de résilience alimentaire. Toutefois, l'insuffisante cohérence entre les ambitions, les déclarations et les moyens pourraient réduire à néant ces orientations en post crise.

Les solutions ne peuvent être trouvées et rendues opérationnelles sans un réel effort financier en matière de recherche et d'expérimentation et sans un accompagnement de la société comprenant un large plan d'information des consommateurs.

Enfin, l'adaptation des espèces au changement climatique et la volonté de relocalisation des productions nécessitent un véritable plan de relance expérimentale sur les variétés adaptées qu'il est nécessaire de mettre en œuvre.

**Le temps est venu de mettre en cohérence les attentes sociétales en matière d'alimentation, d'environnement et de santé avec les investissements, notamment publics, dans des filières qui répondent véritablement à ces enjeux.**

**Nous ne devons pas manquer collectivement ce rendez-vous avec l'Histoire.**

## SOMMAIRE

### CONCERTATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Proposition n°1 : Renforcer le dialogue avec l'État et l'Europe P. 04

Proposition n°2 : Harmoniser les règles fiscales, sociales et environnementales aux niveaux UE et international P. 04

Proposition n°3 : Revoir les procédures d'appels d'offre publics pour les fruits et légumes frais en restauration collective P. 04

### COOPÉRATION INTRA-FILIÈRE

Proposition n°4 : Disposer de capacités renforcées pour agir collectivement P. 05

Proposition n°5 : Renforcer la connaissance des marchés P. 05

Proposition n°6 : Coopérer en régions P. 05

### FRUITS ET LÉGUMES FRAIS, FACTEUR DE PLAISIR ET ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Proposition n°7 : Favoriser une « culture » F&L auprès des enfants P. 06

Proposition n°8 : Rendre accessible à tous la consommation de F&L P. 06

### ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Proposition n°9 : (Re)valoriser les métiers de la filière P. 07

Proposition n°10 : Renforcer l'attractivité des métiers de la filière P. 07

Proposition n°11 : Attirer et fidéliser les saisonniers P. 07

### UNE FILIÈRE PLEINEMENT ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Proposition n°12 : Être au fait de l'évolution économique et sociétale P. 08

Proposition n°13 : Être acteur des emballages de demain P. 08

Proposition n°14 : Aider les acteurs de la filière à mieux valoriser leurs efforts en matière de réduction de l'impact de leur activité sur l'environnement P. 08

Proposition n°15 : Rendre l'offre en F&L plus lisible P. 09

Proposition n°16 : Trouver un juste équilibre entre production nationale et importée/introduite afin de satisfaire le consommateur dans son acte d'achat P. 09

### INNOVATION, R&D ET DIGITALISATION

Proposition n°17 : Financer la Recherche-Expérimentation P. 10

Proposition n°18 : Rendre la Recherche-Expérimentation accessible à tous P. 10

Proposition n°19 : Adapter les variétés et des systèmes de production pour répondre aux enjeux des changements en particulier climatiques P. 10

Proposition n°20 : Robotiser et digitaliser la filière P. 11

### INTERNATIONAL

Proposition n°21 : Reconquérir nos parts de marché à l'international P. 11

**CONCERTATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS :** Une nécessaire concertation préalable aux dispositions qui impactent les engagements forts de notre filière et singulièrement de notre plan, au cœur de la transition écologique, réalisé à la demande du Président de la République et validé par les pouvoirs publics. Au niveau européen, les échanges avec nos homologues doivent s'intensifier pour agir de concert sur toutes les politiques impactant notre secteur, comme en témoigne la création récente d'un collège des interprofessions européennes au sein de Freshfel permettant de mieux valoriser le secteur des fruits et légumes frais et reconnaître la plus-value de l'action interprofessionnelle.

#### PROPOSITION N°1

### RENFORCER LE DIALOGUE AVEC L'ÉTAT ET L'EUROPE

#### Enjeu :

Assurer une juste (sinon meilleure) prise en compte des enjeux et spécificités de la filière fruits et légumes frais dans les politiques publiques nationales et européennes.

#### Mesures proposées :

Proposition de mise en place d'un interlocuteur « filière » unique au niveau des pouvoirs publics, pouvant aller jusqu'à la création d'un secrétariat d'État interministériel aux produits alimentaires frais avec le double principe, en amont de toute décision réglementaire ou législative, au niveau national ou européen, concernant notre secteur :

- d'une consultation systématique de la filière ;
- de la réalisation d'études d'impacts préalables.

#### PROPOSITION N°2

### HARMONISER LES RÈGLES FISCALES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES AUX NIVEAUX UE ET INTERNATIONAL

#### Enjeu :

Disposer d'un cadre réglementaire homogène entre États membres et vis-à-vis des pays tiers.

#### Mesures proposées :

- Promouvoir au niveau communautaire et international les dispositions que l'on souhaiterait voir s'appliquer à la filière avant toute mise en œuvre au niveau national et le cas échéant communiquer largement autour des règles qui s'appliquent à l'heure actuelle aux seuls opérateurs français de la filière.
- Éviter la sur-transposition des règles fiscales, sociales et environnementales et dans ce cas, acter le principe que toute nouvelle mesure législative ou réglementaire applicable à l'ensemble des acteurs du secteur des fruits et légumes frais devra nécessairement être précédée d'une étude d'impact et être définie après concertation préalable avec l'interprofession.

#### PROPOSITION N°3

### REVOIR LES PROCÉDURES D'APPELS D'OFFRE PUBLICS POUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN RESTAURATION COLLECTIVE

#### Enjeu :

Accroître la consommation de fruits et légumes frais répondant aux exigences de la loi EGALIM en restauration collective par l'adaptation des règles applicables aux marchés publics.

#### Mesures proposées :

Autoriser de manière dérogatoire, au niveau de toutes les régions européennes, dans la limite d'un tiers du montant des appels d'offres publics pour les approvisionnements en produits frais, seuls totalement tracés sur un territoire, à recourir à des produits locaux dans les mises en concurrence.

*NB : actuellement, la réglementation communautaire interdit de faire référence explicitement aux produits locaux dans les appels d'offres publics alors qu'il s'agit d'une attente sociétale forte renforcée par la loi EGALIM pour la restauration collective. En conséquence de quoi, les opérateurs souhaitant mettre en avant ces produits doivent démontrer via des analyses de cycle de vie complexes à mettre en œuvre, juridiquement insécures et inadaptées à nos produits qu'ils répondent à ces attentes.*

**COOPÉRATION INTRA-FILIÈRE :** La crise du Covid-19 a montré la nécessité pour notre filière de pouvoir mieux se coordonner afin d'assurer la sécurité alimentaire de nos concitoyens, par une meilleure régulation des flux et concertation entre les acteurs sans entraver ni intervenir dans le libre jeu de la concurrence entre les opérateurs commerciaux.

#### PROPOSITION N°4

### DISPOSER DE CAPACITÉS RENFORCÉES POUR AGIR COLLECTIVEMENT

#### Enjeu :

Clarifier et assouplir les champs de l'action collective encadrée réglementairement, notamment au regard de la concurrence, sans ententes sur les prix, pour sécuriser et renforcer l'action interprofessionnelle.

#### Mesures proposées :

(Euvrer en faveur d'une adaptation du droit de la concurrence au niveau européen et national (autorité de la concurrence notamment) pour le secteur agricole et le secteur F&L en particulier (réviser la définition de marché pertinent et mesurer l'impact réel au niveau des consommateurs préalablement à toute restriction) afin de renforcer les capacités d'échanges économiques entre les opérateurs et développer des outils innovants de régulation collective des marchés. La charge de la preuve quant à un éventuel impact négatif pour le consommateur doit être au préalable démontrée par l'autorité compétente pour sanctionner une démarche d'échange d'informations économiques collective.

#### PROPOSITION N°5

### RENFORCER LA CONNAISSANCE DES MARCHÉS

#### Enjeu :

Permettre au collectif de renforcer la connaissance des marchés, réguler les flux et mieux anticiper et gérer les situations de crises conjoncturelles.

#### Mesures proposées :

- Mise en place de tableaux de bord économiques, avec l'appui de l'expertise des organisations professionnelles membres de l'interprofession, permettant d'améliorer la connaissance des volumes et des stocks disponibles pour mieux adapter la demande à l'offre ;
- Révision du mécanisme de déclenchement des crises conjoncturelles du RNM en reconnaissant l'expertise des professionnels réunis au sein de l'interprofession.

#### PROPOSITION N°6

### COOPÉRER EN RÉGIONS

#### Enjeu :

Mieux faire bénéficier à la filière fruits et légumes frais, par l'intermédiaire des comités régionaux de l'interprofession, des enjeux décidés par les instances territoriales afin de favoriser une économie de proximité.

#### Mesures proposées :

Mise en place d'une action collective plus territoriale, par exemple au travers de la participation à des projets alimentaires territoriaux (PAT) et aux Cralim étendus à l'ensemble des métiers de la restauration, au commerce de détail ainsi qu'aux structures intermédiaires de notre filière et bien entendu de la production. Contribuer ainsi par un accroissement de notre présence régionale (Comités régionaux) à la relocalisation en développant les productions et les circuits au plus près des consommateurs.

## FRUITS ET LÉGUMES FRAIS, FACTEUR DE PLAISIR ET ENJEU DE SANTÉ

**PUBLIQUE :** La question centrale est l'aptitude à bien se nourrir et aujourd'hui l'ensemble des nutritionnistes et des institutions de santé considèrent qu'une consommation régulière et suffisante de produits frais singulièrement de fruits et légumes est indispensable à une vie en bonne santé. Le savoir-faire nécessaire à la mise en œuvre de nos produits conditionne cet objectif sachant que les habitudes alimentaires se forgent dans l'enfance. La communication informative à la hauteur des enjeux est décisive pour contribuer à cet objectif.

### PROPOSITION N°7

#### FAVORISER UNE « CULTURE » F&L AUPRÈS DES ENFANTS

##### Enjeu :

Améliorer la connaissance du grand public et notamment des plus jeunes sur les fruits et légumes et leurs modes de production/consommation.

##### Mesures proposées :

- Mettre en place des cours de cuisine à l'école (ou à l'occasion d'activités périscolaires) incluant l'apprentissage des produits, de leur préparation culinaire, de leurs conditions de production et des différents métiers de la filière. Interfel a été à l'initiative d'une association de concertation avec le monde scientifique et les associations de consommateurs (APRIFEL) pour réaliser des informations ciblées en faveur d'une alimentation saine et équilibrée ;
- Renforcer le dispositif Fruits et Légumes à l'école actuellement en échec en France en confiant le déploiement opérationnel aux Régions.

### PROPOSITION N°8

#### RENDRE ACCESSIBLE À TOUS LA CONSOMMATION DE F&L

##### Enjeu :

Permettre à tout à chacun d'accéder à une offre fruits et légumes qualitative et en quantité.

##### Mesures proposées :

- Mobiliser les pouvoirs publics, nationaux et territoriaux, pour la création d'un système de financement de chèques fruits et légumes accessibles aux plus démunis ; la crise sociale qui s'annonce va accentuer les difficultés d'accès à une alimentation saine de nombreux concitoyens ;
- Faire évoluer la réglementation européenne afin de pouvoir mettre en avant au travers des communications collectives interprofessionnelles les atouts nutritionnels et de santé des fruits et légumes frais, sans que cela ne soit assimilé à de la communication à caractère commercial ;
- Déployer des modules de formation/information auprès des professionnels de santé sur les bénéfices santé des fruits et légumes frais dans le cadre d'une alimentation équilibrée.



**ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS :** Le renforcement de la qualification professionnelle de nos équipes par la formation et l'amélioration de l'image de nos métiers est aujourd'hui stratégique pour permettre de relocaliser des emplois sur nos territoires et assurer une succession réussie des nombreux dirigeants d'entreprises, qui vont bientôt partir très nombreux à la retraite, dans les exploitations agricoles comme dans les structures du commerce.

### PROPOSITION N°9

#### (RE)VALORISER LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE

##### Enjeu :

Assurer la pérennité et la transformation de notre filière en améliorant l'image de nos métiers et faire en sorte que la filière dans son ensemble ait accès à une offre de formation adaptée.

##### Mesures proposées :

- Accompagner, à tous les maillons de la filière, les initiatives de création de formations qualifiantes ou diplômantes, initiales et continues, dédiées aux métiers de la filière F&L (identification du public, soutien financier aux entreprises accueillantes, alternance de périodes en entreprise et en modules pédagogiques) afin, notamment, de faciliter la reprise / la création d'entreprises ;
- Mettre en scène les métiers de la filière (télévision, réseaux sociaux, etc.).

### PROPOSITION N°10

#### RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE

##### Enjeu :

Faire découvrir les métiers de la filière aux plus jeunes pour créer des « vocations » et leur montrer en quoi cette filière peut être un véritable ascenseur social.

##### Mesures proposées :

Dans le cadre de sa généralisation dès 2021, inscrire les métiers de la filière fruits et légumes frais comme éligibles au Service National Universel au titre par exemple de l'engagement autour de la défense de la culture et du patrimoine (gastronomie française au patrimoine de l'Unesco) et de l'engagement pour le développement durable et la transition écologique et solidaire.

### PROPOSITION N°11

#### ATTIRER ET FIDÉLISER LES SAISONNIERS

##### Enjeu :

Accéder à une main d'œuvre saisonnière disponible et compétente en privilégiant dans la mesure du possible l'offre locale.

##### Mesure proposée :

Mettre en place des mécanismes d'attractivité et de fidélisation des saisonniers dans la filière fruits et légumes en recherchant notamment des complémentarités et des synergies avec des secteurs d'activité connexes.



## UNE FILIÈRE PLEINEMENT ENGAGÉE DANS LA TRANSITION

**ÉCOLOGIQUE :** Notre plan de filière est pleinement tourné vers la transition écologique et des engagements concrets et chiffrés ont été pris dans ce plan en matière de développement des signes officiels de qualité et de maintien certifié de la biodiversité. Dans ce cadre, les équilibres doivent être trouvés en termes de localisation des productions mais aussi de qualité des produits dans nos assiettes. Il ne faut pas y retrouver ce que collectivement nous ne voulons pas dans nos champs.

### PROPOSITION N°12

## ÊTRE AU FAIT DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE

#### Enjeu :

Etre proactif vis-à-vis des évolutions économiques et sociétales pour y répondre au mieux.

#### Mesures proposées :

- Pérenniser et accroître les observatoires permanents et structurés en matière de suivi d'indicateurs macro-économiques (taux de chômage, croissance, etc.) et sociétaux (développement du télétravail, évolution du foncier agricole, des circuits de distribution, etc.) pour mieux piloter les stratégies interprofessionnelles ;
- Sur la base de ces éléments, permettre aux acteurs de la filière d'adapter l'offre aux segments produits privilégiés (SIQO dont bio, HVE,...), aux circuits de distribution recherchés (Drive, circuits de proximité,...), aux modes de consommation (vrac, préemballé, Fraich'découpe et autres produits-services,...), aux informations produits attendues par les consommateurs,...

### PROPOSITION N°13

## ÊTRE ACTEUR DES EMBALLAGES DE DEMAIN

#### Enjeu :

Développer la consommation des fruits et légumes en intégrant la problématique sociétale liée aux emballages par un soutien financier à la recherche et à sa mise en œuvre.

#### Mesures proposées :

- Lancement d'études d'impact tant sur les plans de la faisabilité technique, économique et consumériste de la substitution des emballages plastiques ;
- Suppression dès 2021 des emballages plastiques pour les produits bruts vendus entiers et à l'unité et dès 2022 pour les fruits et légumes biologiques.

### PROPOSITION N°14

## AIDER LES ACTEURS DE LA FILIÈRE À MIEUX VALORISER LEURS EFFORTS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE L'IMPACT DE LEUR ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

#### Enjeu :

Permettre aux entreprises du secteur de générer des revenus additionnels basés sur la prise en compte des externalités positives qu'elles génèrent.

#### Mesures proposées :

Mise en place d'outils collectifs permettant de simplifier la revente des crédits carbone générés par les opérateurs de la filière fruits et légumes avec un soutien financier de l'État dans le cadre des démarches RSE des entreprises.

### PROPOSITION N°15

## RENDRE L'OFFRE EN F&L PLUS LISIBLE

#### Enjeu :

Améliorer la lisibilité et la compréhension par les consommateurs des différentes offres produits.

#### Mesures proposées :

Valoriser économiquement par la communication les démarches et signes officiels de qualité proposés (incluant la problématique des labels).

### PROPOSITION N°16

## TROUVER UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE PRODUCTION NATIONALE ET IMPORTÉE/INTRODUITE AFIN DE SATISFAIRE LE CONSOMMATEUR DANS SON ACTE D'ACHAT

#### Enjeu :

Aboutir à un juste équilibre entre volumes de produits nationaux et volumes de produits provenant d'autres origines dans l'objectif global d'augmentation de la consommation en fruits et légumes frais.

#### Mesures proposées :

- Suivre les indicateurs de taux d'auto-apvisionnement pour améliorer la présence des produits nationaux sur le marché interne et rejoindre la moyenne européenne des principaux pays producteurs (située autour de 60 %) ;
- Adapter l'offre à la demande grâce à une gestion concertée des flux.



**INNOVATION, R&D ET DIGITALISATION :** L'expérimentation, le transfert des solutions aux producteurs et à l'ensemble des opérateurs de notre filière, la gestion du Big data au profit de tous, une meilleure information consommateur disponible par le développement des techniques de Blockchain, la poursuite des solutions alternatives en matière de biocontrôle, la robotisation, sont des clefs de réussite pour l'avenir de nos métiers et d'adaptation aux évolutions souhaitées par la société et les consommateurs.

#### PROPOSITION N°17

### FINANCER LA RECHERCHE-EXPÉRIMENTATION

#### Enjeu :

Disposer de nouvelles formes de financement pour la Recherche - Expérimentation dans la filière en sensibilisant les épargnants à ces investissements en complément de l'État.

#### Mesures proposées :

- Créer une structure (ex. : Fondation) pour recueillir des dons, défiscalisés, parmi lesquels une partie de l'épargne constituée pendant la crise Covid-19 ;
- Proposer un financement participatif des projets de programmes de recherche et d'expérimentation établis ou validés par l'interprofession.

#### PROPOSITION N°18

### RENDRE LA RECHERCHE-EXPÉRIMENTATION ACCESSIBLE À TOUS

#### Enjeu :

Accroître les capacités de mise en œuvre de projets de recherche par et pour le secteur privé.

#### Mesures proposées :

- Communiquer largement sur le fait que les entreprises qui n'ont pas de service R&D en interne et qui font appel au CTIFL pour des actions «privées» peuvent bénéficier du Crédit Impôt Recherche et du Crédit Impôt Innovation ;
- Simplifier les démarches administratives en ce sens ;
- Augmenter la part des financements éligibles (passage de 30 à 50%).

*NB : actuellement, le taux du Crédit Impôt Recherche (en-dessous de 100 M€) représente 30% des dépenses de recherche (subventions déduites le cas échéant et avec prise en compte d'autres règles de calcul), de l'entreprise. Le taux du Crédit Impôt Innovation représente, quant à lui, 20%.*

#### PROPOSITION N°19

### ADAPTER LES VARIÉTÉS ET DES SYSTÈMES DE PRODUCTION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DES CHANGEMENTS EN PARTICULIER CLIMATIQUES

#### Enjeu :

Développer et sécuriser une offre variétale.

#### Mesures proposées :

- Soutenir techniquement et financièrement l'évaluation de nouvelles variétés adaptées aux attentes des consommateurs (notamment du point de vue gustatif) et aux nouvelles conditions de production notamment au regard du changement climatique ;
- Poursuivre et accélérer la transformation des systèmes agricoles et logistiques afin de favoriser un changement systémique des modes de production et de distribution capable de répondre à cette nouvelle donne économique, sociale et environnementale.

#### PROPOSITION N°20

### ROBOTISER ET DIGITALISER LA FILIÈRE

#### Enjeu :

Soulager le travail humain en déployant des outils au bénéfice de toute la filière et des consommateurs.

#### Mesures proposées :

- Amplifier le soutien, à long terme, aux travaux portant sur la robotisation de certaines interventions humaines, à tous les maillons de la filière, dans le respect des acteurs de terrain ;
- Digitaliser la filière de l'amont à l'aval en améliorant la compatibilité (interopérabilité) des systèmes d'échanges d'information et disposer de données valorisables concernant les produits et les pratiques à mettre à la disposition des consommateurs et des opérateurs de la filière.

**INTERNATIONAL :** L'équilibre de notre marché intérieur suppose pour de nombreuses productions des exportations soutenues au niveau européen comme extra européen. Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils facilitent l'ouverture de nouveaux marchés de manière coordonnée et qu'ils soutiennent les actions à un niveau suffisant d'accompagnement sur le territoire pour aider les opérateurs sans les contraindre relativement aux règles européennes, gage de compétitivité et de conquête de nouveaux marchés.

#### PROPOSITION N°21

### RECONQUÉRIR NOS PARTS DE MARCHÉ À L'INTERNATIONAL

#### Enjeu :

L'exportation représente en moyenne 25% des débouchés commerciaux des fruits et légumes frais. Elle s'avère indispensable à l'équilibre entre l'offre et la demande et contribue à l'activité socio-économique de toute une filière : production, expédition et distribution ainsi que des secteurs connexes : emballages, transports,... Depuis le début des années 2000, notre solde de la balance commerciale se dégrade fortement et la crise Covid-19 vient aggraver les difficultés que nous rencontrons depuis de trop nombreuses années avec la perte de compétitivité de notre offre sous la pression de contraintes réglementaires distorsives.

#### Mesures proposées :

- Intensifier le travail d'ouverture de nouveaux marchés : aide à la prospection, ARP, négociation des protocoles ;
- Maintenir la surveillance du territoire sur les organismes de quarantaine non prioritaires dans les DRAAFS : volonté de désengagement de l'état annoncée lors du dernier comité SPS suite à la modification du règlement européen relatif à la santé des végétaux ;
- Mettre en place des systèmes de logistique maritime et terrestre regroupés et maximiser les possibilités de couverture crédit en limitant le coût pour les exportateurs ;
- Poursuivre l'accompagnement des entreprises à l'export : salons, logistique, promotion...



## ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97-103 boulevard Pereire - 75017 Paris

Tél. : 01 49 49 15 15 // Mél : [infos@interfel.com](mailto:infos@interfel.com)

[www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)

[www.interfel.com](http://www.interfel.com)



@lesfruitsetlegumesfrais



@Interfel / @FruitsLegumesFR

